

BUREAU

Séance du 15 septembre 2023

Délibération BU_20230915_002

Marché de fourniture de matériels pour VSAV passé avec l'entreprise DUMONT SECURITE- avenant n°3

VOTE : Adopté par 3 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention(s)

2 membre(s) étant absent(s)

LE BUREAU

Considérant que le quorum est réuni ;

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu le code de la commande publique ;

Vu la délibération du 10 septembre 2021 relative à la délégation du conseil d'administration au bureau ;

Vu le marché n°2020-12-25 relatif à la fourniture de matériel pour VSAV passé avec l'entreprise DUMONT SECURITE ;

Vu le projet d'avenant n°3 ci-annexé ;

DECIDE :

Article unique. L'avenant n°3, ci-annexé, au marché n°2020-12-25 relatif à la fourniture de matériels pour VSAV, passé avec l'entreprise DUMONT SECURITE est approuvé et Monsieur le président, ou son représentant, est autorisé à le signer.

Marc FLEURET